

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Lors d'un récent rapport de la cour des comptes, la qualité de l'éducation sportive à l'école a été pointée du doigt pour son manque d'efficacité comparée aux pays voisins (rapport de la cour des comptes, 09/2019). Dès lors, en réaction à ce constat péremptoire, de nombreux acteurs de l'EPS, comme V Elai-Roux (colloque AÉEPS, 10/2019) ont réagi en expliquant qu'il y avait encore, même dans les grandes instances de l'Etat, une confusion au sujet de la discipline EPS. Cette confusion, synthétisée par la citation d'A Hebrard de 2005, est donc tout à fait d'actualité aujourd'hui encore. Elle ajoute d'ailleurs que "ceux qui font réellement l'EPS, à savoir les enseignants sur le terrain" ont un rôle à jouer vis à vis de cette confusion grâce à leur enseignement. Ce sera un argument par nous présentés dans notre réflexion.

Mais attachons-nous d'abord à définir les termes en présence.

La leçon se définit comme "le lieu privilégié des interactions élèves-enseignant" (M Delaunay, 1989). Cette première idée nous invite à nous interroger sur le statut de l'élève et de l'enseignant à travers le terme de la leçon. Tout reprend la citation d'A Hebrard, la perception de l'élève diffère entre le professeur de sport, le "prof de gym" et celui d'EPS, au même titre que les interactions entre l'élève et l'enseignant. Alors que l'élève devait imiter le professeur de gym avant les années 60, il

doit reproduire la gestuelle du sportif de haut niveau avec son professeur de sport (J. Massenach, 1982) et doit faire des choix et donc davantage interagir avec son enseignant d'EPS (J. Soury et coll., 2004). Ce premier point nous montre donc que les évolutions de la leçon d'EPS depuis 1967 engendrent des changements dans les relations enseignants - élèves. Ce sera un argument essentiel pour nous positionner personnellement.

Tout ailleurs, il nous semble illusoire de considérer la leçon d'EPS de manière singulière. Afin de faire ressortir la complexité de cette réalité (E. Mouin, 2012) nous nous appuyons sur l'idée des curriculum formel et réel (J. Teyssand, 1994). Ainsi, nous considérons la leçon comme une réalité plurielle entre son acceptation formelle, notamment mise en avant dans les textes officiels (programmes, évaluations) et son acceptation réelle, c'est à dire la leçon effectivement enseignée sur le terrain. On retrouve l'idée de V. Elai-Roux qui rappelle que ce sont les enseignants de terrain qui font réellement l'EPS. En effet, cette distinction sera l'opportunité pour nous de pointer des décalages ou divergences entre la leçon formelle et réelle et ainsi, faire le lien avec la citation d'A. Hébraud qui révèle, rappelons-le, des décalages entre la vision de l'élève et celle de son enseignant.

Il en va de même pour la réalité de l'enseignant. Il nous semble caricatural de considérer les enseignants d'EPS comme une entité unique. Au contraire, il existe une "pluralité d'enseignants" (T. Frouin, 2012) comme le laisse entendre une nouvelle fois la citation d'A. Hébraud (professeur de sport, "de gym", d'EPS). Cela laisse entendre que, quelle que soit la période, ces "trois enseignants" existent et se côtoient, certains étant sur-représentés tandis que d'autres sont marginaux. Cela nous permettra de véritablement commenter cette

citation, vaie la remettre en question selon la période.

Enfin, par approfondi notre réflexion, mais nous interrogerons sur les raisons de l'évolution de la leçon d'EPS depuis 1967. Nous ferons ainsi le lien avec le contexte social et politique des différentes périodes pour justifier la dimension sportive de la leçon dans les années 60 et 70 (M. Athali, J. S. Martin, 2009) puis scolaire (J. Arnaud, 89) à partir des années 80 et enfin sociée et intradiée aujourd'hui. Dernière cette évolution de la leçon et la citation d'A. Hébraud, nous mettrons donc en exergue les enjeux identitaires de la discipline ainsi que sa légitimité à rester présente au sein du système éducatif. Nous nous positionerons donc personnellement, notamment sur les évolutions de la leçon d'EPS aujourd'hui et la citation d'A. Hébraud, à la lumière du rapport de la cause des comptes que nous avons cité précédemment.

L'objet de notre réflexion sera donc de montrer que la citation d'A. Hébraud possède toujours une part de vérité, quelle que soit la période depuis 1967, révélant les débats identitaires qui jalonnent l'histoire de la discipline.

Toutefois, nous préciserons que les évolutions de la leçon peuvent refléter parfaitement cette citation, mais peuvent également s'en éloigner selon les périodes. Nous pointerons donc des décalages selon l'acceptation de la leçon, formelle au réel, impliquant des relations différentes entre élèves et enseignants.

Ainsi, à travers notre réflexion, nous ferons transparente les enjeux identitaires et de légitimité de l'EPS et nous nous positionerons en faveur d'une leçon qui évite, autant que possible, la confusion entre le professeur de sport, "de gym" et d'EPS.

Dans une première partie, nous montrerons que la citation d'A Hebraud est quelque peu caduque puisque "l'élève fait du sport avec un professeur de sport qui dit faire du sport". En effet, sur cette première période, on assiste à un phénomène de "sportification" (J. Tailleux, 81) donc une évolution des leçons d'EPS assez massive et rapide. Nous préciserons que cette tendance se retrouve dans les textes officiels, donc au niveau de la leçon formelle, et dans les pratiques correspondant à la leçon réelle. Cette évolution sportive sera fortement remise en question à partir de 1981 avec la réintégration de l'EPS sous l'égide du ministère de l'éducation nationale (MEN) qui implique une nouvelle évolution de la leçon.

Ensuite, dans un second temps, à partir de 1981, nous considérons la citation d'A Hebraud comme le reflet fidèle des évolutions de la leçon d'EPS. En effet, les profonds changements dus à la réintégration de l'EPS sous l'égide du MEN créent une évolution en décalage entre les leçons formelles scolaires et les leçons réelles encaes sportives. On a donc "des élèves faisant du sport avec un "prof de gym" qui dit faire de l'EPS". Cette période durera jusqu'en 2005 où la loi d'orientation implique la création d'un socle commun de connaissances et compétences l'année suivante, ce qui modifiera la leçon d'EPS, au moins sur le plan formel.

Enfin, de 2005 à aujourd'hui, nous montrons que la citation d'A Hebraud tend à être dépassée tout en subsistant encaes. La leçon d'EPS formelle est désormais soclée et interactive alors que la leçon réelle reste en partie sportive ce qui explique le fait que "l'élève fait du sport avec son professeur d'EPS qui dit faire de l'EPS". Nous nous positionnerons donc en faveur d'une leçon qui, bien qu'ayant les activités physiques sportives et artistiques comme support, ne se centre pas sur la motricité spécifique uniquement pour éviter la confusion entre professeur de sport et professeur d'EPS.

Epreuve : 1071 Matière : 0991 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans cette première partie, allant de 1967 à 1981, nous montrons que l'EPS suit un processus de sportivisation très marqué voire accélérée. Nous allons donc démontrer que l'évolution de la leçon, tant formelle que réelle, évolue rapidement vers une "leçon sportive". Nous prétendons donc que de 1967 à 1981, la citation d'A Hébraud est plutôt caduque car l'élève fait du sport avec un professeur de sport qui dit faire du sport.

En effet, le phénomène de sportivisation entamé par la politique de Maurice Heygog va faire évoluer de manière massive et rapide la leçon d'EPS formelle et réelle. Sur la leçon formelle, les IO de 67 sont éloquentes. "L'EP doit se faire l'écho du sport comme fait de civilisation" (IO 67). On ne parle plus de "leçon" mais de "séances" attestant de l'orientation vers un modèle sportif. Les épreuves du bac 67 et 72 ne prennent en compte que la performance. Ces différents arguments nous permettent d'affirmer que sur cette première période, la leçon d'EPS formelle est résolument sportive.

Cependant, qu'en est-il dans les faits ? Nous avons précisé qu'il pouvait y avoir des divergences entre la leçon formelle et réelle, entre le "dire" et le "faire" (A Van Zanten, 2006). Tantant, là encore, la leçon réelle est résolument sportive. L'approche est essentiellement techniciste et l'élève doit reproduire la gestuelle du haut niveau (J Mausebach, 1982). D'ailleurs, la majorité des articles de la revue EPS entre 60 et 75 se centrent sur des contenus technicistes (Rave, Fargier, 2010). Le professeur de gym a laissé sa place au

professeur de sport (M Attali, J St Martin, 2009). On constate donc que l'évolution de la leçon d'EPS réelle est définitivement sportive et techniciste. On peut toutefois nuancer nos propos en évoquant d'autres courants comme la psychomotricité (J Le Boulch, "Face au sport", 1977), ou le courant de l'expression corporelle (M Bernard, revue Esprit, 1975) qui s'opposent à cette sportivisation de l'EPS et proposent des leçons d'EPS réelles non sportives. Toutefois, ces différentes propositions restent marginales tant sur le plan des leçons formelles (E Cambreau Mau, 1998) que sur celui des leçons réelles (J Arnaud, 1982). Ainsi, et malgré d'autres propositions qui resteraient marginales, les leçons d'EPS formelles et réelles évoluent vers un modèle sportif entre 1967 et 1981. Cette évolution, massive et rapide, nous permet de remettre en question, au moins sur cette période, la citation d'A Hebraud. L'élève fait bien du sport, puisqu'il doit reproduire la gestuelle du sportif de haut niveau, mais "avec son professeur de sport qui dit faire du sport". On comprend à travers ce modèle que les relations enseignants élèves sont très limitées et consistent simplement à reproduire le modèle.

Mais, avons justifié cette évolution des leçons formelles et réelles aussi uniquement par les ambitions politiques qui caractérisent alors le pays. Le général De Gaulle mène une politique ambitieuse de croissance et le sport symbolise cette idéologie. D'une certaine manière, l'évolution de la leçon d'EPS, formelle et réelle, vers un modèle sportif, suit la politique de M Heyog et du général De Gaulle (E Cambreau Mau, 1998). En adoptant cette identité sportive, l'EPS et les acteurs qui la composent, légitiment d'autant plus sa place au sein de l'école.

Mais avant tout dans cette première partie, allant de 1967 à 1981, que la citation d'A Hébraud était caduque puisque l'évolution de la leçon de l'EPS, formelle et réelle, était résolument sportive, malgré quelques courants minoritaires. Par conséquent, sur cette période, si les relations enseignants élèves se limitent à la reproduction du geste du sportif de haut niveau, il conviendrait de dire que l'élève fait du sport avec un professeur de sport qui dit faire du sport.

Dans cette deuxième partie allant de 1981 à 2005, nous démontrons que la citation d'A Hébraud est en effet fidèle des évolutions de la leçon de l'EPS. Mais allons pointer des décalages entre ^{leçon} formelle scolaire et la leçon réelle qui reste sportive d'ici "un élève faisant du sport avec un professeur qui dit faire de l'EPS."

En réaction au mouvement de sportivisation qui caractérise la période précédente. C'est un mouvement d'orthodoxie scolaire (S Arnaud, 1989) qui s'opère au début des années 80. La réintégration de l'EPS sous l'égide du MEN est difficile à expliquer cette nouvelle dynamique. Les textes officiels qui paraissent alors marquent une ambition clairement scolaire qui va se répercuter sur la leçon formelle. Avant même les IO de 85 et 86, le ministre déclare que l'EPS a les mêmes missions que les autres disciplines en visant la réussite des élèves et en luttant contre l'échec scolaire (A Savary, revue EPS, 1982). Ces idées sont reprises dans la loi Aude de 84. Puis, les IO de 85 (collège) et 86 (lycée) mettent en avant l'idée d'une pédagogie différenciée et d'une pédagogie par objectifs afin de s'adapter aux différents élèves. Enfin, l'idée d'inclure les élèves malgré leurs difficultés est aussi soulignée. La leçon formelle promulguée par les textes prend donc une orientation scolaire. On s'éloigne nettement de

modèle sportif caractérisant la période précédente. Dans le même ordre d'idée, le baccalauréat de 83 puis le brevet de 87 vont dans le même sens en ne se limitant plus à la performance mais en prenant en compte les connaissances, la maîtrise et les progrès des candidats. Ces arguments nous permettent donc d'affirmer que la leçon d'EPS formelle évolue vers un modèle plus scolaire suivant le processus d'orthodoxie scolaire évoqué par T Arnaud. Cela fait écho à la citation d'A Hebraud et du "prof de gym" qui dit faire de l'EPS.

Intéressons-nous maintenant à la leçon réelle. Nous allons montrer que le modèle sportif reste bien ancré d'où un décalage entre leçon formelle et leçon réelle. C'est ce décalage qui nous permet de dire que la citation d'A Hebraud reflète fidèlement cette période. En effet, malgré les prescriptions officielles, on note que l'approche techniciste ~~est~~ perdue (T Arnaud, 1982). La gestuelle de haut niveau reste une référence pour beaucoup d'enseignants (T Tenet, 2006). Même ~~sur~~ au début des années 2000, on note que 16,5% des enseignants s'appuient sur une approche techniciste (S Bran Antany, 2001). Enfin, les pratiques plus éloignées du champ sportif restent minoritaires. L'athlétisme, la gymnastique, la natation et les sports collectifs et de raquettes représentent plus de 76% des activités pratiquées par les élèves (Benheim-Gron, 2007). Ces différents éléments nous permettent donc d'affirmer que la leçon réelle reste sportive malgré les précautions des différents textes officiels entre 1981 et 2005. Le décalage entre leçon officielle ou formelle et leçon réelle est donc repris par A Hebraud dans sa citation. Mais à travers ce morcellement de la discipline (C Sineau, 90) c'est l'identité de l'EPS qui est remise en question.

Pour expliquer cette volonté de proposer une leçon d'EPS plus scolaire il faut prendre du recul. Sur le plan économique on assiste à la fin des trente glorieuses (J Fouastie, 78) et au début d'une période de crise. Sur le plan scolaire, la démocratisation du système symbolisée par le collège unique (La Haby, 1975) a engendré une hausse de l'échec scolaire.

Epreuve : 101 Matière : 0991 Session :**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

San légitimer sa place au sein du système scolaire, il semble alors impératif que l'EPS puisse remplir les mêmes missions que l'école impliquant un éloignement du modèle sportif. Toutefois, cette évolution se fait avec un décalage car il existe une forme d'inertie des pratiques enseignantes (G Carbay, O Harlian, 2008). Cette juxtaposition d'identité, sportive et scolaire, très bien résumée par la citation d'A Hébrard, représente en fait pour les enseignants, les élèves et même des instances comme la care des comptes. Mais nous positionnons donc en faveur d'une identité la plus unie possible même si elle est amenée à évoluer constamment (D Delignières, C Garsault, 2004) ce qui doit responsabiliser chaque enseignant d'EPS.

Mais avons démontré dans cette deuxième partie que la citation d'A Hébrard reflète fidèlement les évolutions de la leçon d'EPS entre 1981 et 2005. Le décalage qui s'opère entre l'évolution de la leçon formelle, plus scolaire, et la leçon réelle qui reste majoritairement sportive est résumé par A Hébrard. D'ailleurs ce décalage apparaît une certaine confusion quant à l'identité de l'EPS.

Dans cette troisième partie de 2005 à aujourd'hui, nous montrerons que la citation d'A Hébraud tend à être dépassée mais subsiste encore en raison d'un décalage entre leçon formelle et réelle. Mais nous penchons donc en faveur d'une leçon réelle, en tant que praticien, la plus similaire à la leçon formelle afin de contribuer à une identité forte de la discipline et sans ambiguïté.

En effet, la loi d'orientation de 2005 qui introduisit le premier socle un an plus tard, modifia fortement la leçon d'EPS. Le socle commun de connaissances, compétences et de culture (S4C) actuel est considéré comme "le programme des programmes" (J. Metzger, 2018). La leçon formelle d'EPS devient donc soclée puisqu'elle doit intégrer ce socle en rejoignant aux compétences générales des programmes de 2016 telles que "s'approprier par la pratique des méthodes et outils". On constate de nouveau un éloignement du modèle sportif. La pratique sportive n'est plus qu'un prétexte pour apprendre. De plus, cette leçon d'EPS est de plus en plus interactive grâce à l'incarnation de différents rôles par les élèves (CG3 des programmes de 2016) mais aussi par l'enseignant qui doit échanger davantage avec eux. Les élèves font plus de choix tels que les activités évaluées au baccalauréat (bac 2020). Ces différents constats nous permettent d'avancer que la leçon d'EPS formelle actuelle a nettement évolué avec l'apparition du socle qui est devenu plus interactive et soclée. Avant de faire le lien avec la citation d'A Hébraud, il s'agit de s'intéresser à la leçon réelle.

Effectivement, s'il existe une volonté dans la majeure partie des établissements de rejoindre aux nouveaux textes. On peut encore percevoir un décalage avec la leçon réelle parfois trop influencée par le modèle sportif. C'est un constat réalisé chez de jeunes enseignants qui restent focalisés par la gestuelle et la

motivité spécifique à une activité de leurs élèves (D Delignières, 2015). Ainsi, même si la citation d'A Hébrard tend à être dépassée, le décalage que nous pointons ici entre l'évolution de la leçon formelle et l'évolution de la leçon réelle de 2005 à aujourd'hui fait qu'elle subsiste encore. Sans la reprendre, mais et à la lumière de nos arguments, il nous semble qu'aujourd'hui, "l'élève fait du sport avec un professeur d'EPS qui dit faire de l'EPS".

C'est l'occasion pour nous de nous positionner en faveur d'une évolution de la leçon réelle en cohérence avec la leçon formelle, sur le même principe que la période de 67 à 81 mais au regard des problématiques sociales actuelles telles que le vivre ensemble, faire des choix, au devenir autrui, ...

C'est en évoluant à l'élève tout en développant les interactions (entre les élèves et avec l'enseignant) que l'on marquera une rupture avec le modèle sportif encore très présent sans pour autant lui ravir le droit car les APSA restent le support de ces apprentissages. Avec des leçons d'EPS réelles qui évoluent comme les leçons formelles, nous participons à une identité forte par la discipline qui répondra aux enjeux sociaux actuels réaffirmant par la même la légitimité de la discipline au sein du système éducatif.

C'est à cette condition que la citation d'A Hébrard sera dépassée.

Il appartient donc aux enseignants d'EPS de prendre leurs responsabilités en élaborant des leçons réelles d'EPS en phase avec les leçons formelles.

Dans cette troisième partie allant de 2005 à nos jours, nous avons montré que la citation d'A Hébrard avait tendance à être dépassée mais subsistait tout de même en raison de décalages entre leçons formelles et leçons réelles. Il faut prêter à une certaine confusion. Nous avons par ailleurs souligné la responsabilité des enseignants qui construisent et participent à l'identité de la discipline en nous positionnant par une évolution de la leçon d'EPS réelle la plus en phase avec l'évolution de la leçon d'EPS formelle.

Il est clair que notre réflexion, nous avons montré que la citation d'A Hebraud se retrouvait, au moins en partie, à chaque période depuis 1967, au regard des évolutions de la leçon.

Mais nous avons cherché à mesurer notre propos en distinguant une acception formelle et réelle de la leçon. Si cette nuance était peu marquée entre 67 et 81, nous avons montré que par la suite, elle pouvait créer un décalage à l'origine de confusion au sujet de la discipline et de son identité. Mais nous avons d'ailleurs montré que cette confusion perdurait encore aujourd'hui.

Cela nous a permis de souligner la responsabilité des enseignants d'EPS qui "font véritablement la discipline" (V. Elia Raux, 2018) en nous positionnant en faveur d'une leçon d'EPS réelle fidèle à la leçon d'EPS formelle, gage d'une identité forte et sans ambiguïté. Un tel positionnement n'interdit aucunement les débats et innovations puisque comme toute identité, celle de l'EPS est amenée à évoluer par rapport aux enjeux politiques, économiques et sociaux sans peine de se retrouver obsolescente (D. Delagrèzes, C. Gausault, 2004).